

Horaires d'ouverture

Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Mardi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30
Mercredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Jeudi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

 03 21 00 83 83
www.ccra.fr

MAISON FRANCE SERVICES

DES SERVICES :

DE PROXIMITÉ

PERSONNALISÉS

ET GRATUITS

**PROCHE DE VOUS
POUR FACILITER
VOS DÉMARCHES
AU QUOTIDIEN**

**SERVICE +
UN ACCÈS
AU NUMÉRIQUE :
MATÉRIEL, CONSEILS
ET ATELIERS**

- Au cœur des territoires
- Un service public de qualité à visage humain
- Trois animatrices pour vous conseiller
- Dans un lieu de vie agréable et convivial
- Pour répondre à vos besoins
- Quelle que soit votre demande (demande d'allocation en ligne, préparation de la retraite, immatriculation de voiture...)

DANS UN LIEU UNIQUE !

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 8h30 - 12h et 14h - 17h30

Mardi : 8h30 - 12h et 14h - 18h30

Mercredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h30

Jeudi : 8h30 - 12h et 14h - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h30

 66 place du Général de Gaulle
62370 Audruicq

 03 21 00 83 83

 franceservices@ccra.fr



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

www.ccra.fr



**UN NOUVEAU
MODÈLE D'ACCÈS
AUX SERVICES
PUBLICS POUR LES
FRANÇAIS.**

**PERMETTRE
À CHAQUE CITOYEN
D'ACCÉDER AUX
SERVICES PUBLICS
DANS UN LIEU
UNIQUE.**

**UN NIVEAU DE
QUALITÉ GARANTI,
NOTAMMENT GRÂCE
À DES AGENTS
FORMÉS ET DES
PARTENAIRES
NATIONAUX ET
LOCAUX.**

“ Notre Maison France Services installée en milieu rural constitue une réponse concrète aux besoins des habitants d'accès aux services publics près de chez eux. ”



FAMILLE (Faire une demande d'allocation, de prime d'activité, logement, vous aider sur la caf.fr ...)



SOCIAL ET SANTÉ (Compléter un dossier CMU, créer votre compte AMELI, imprimer une attestation de droit, ...)



RETRAITE (Vous accompagner pour votre dossier retraite et complémentaire, contacter un conseiller de la CARSAT ou de la MSA, ...)



EMPLOI (Vous aider dans la gestion de votre espace Pôle Emploi, dans vos recherches d'emplois, dans la rédaction d'un CV ou lettre de motivation, ...)



LOGEMENT ET ÉNERGIE (Faire une demande d'aide financière, établir un échéancier avec un fournisseur d'énergie, ...)



SE DÉPLACER (Vous informer sur les transports en commun, sur les aides financières, ...)



ACCÈS AU DROIT (Vous mettre en relation avec des professionnels du droit, vous aider pour une demande d'aide juridictionnelle, ...)



SELON VOTRE DEMANDE (Télécharger des documents, vous aider dans la rédaction de courriers, dans la constitution d'un dossier, imprimer ou scanner des documents, ...)

- + Un espace de confidentialité
- + Des équipements bureautiques à votre disposition

QUELLES DÉMARCHES ?

**UN LIEU DE VIE AVEC
DES JOURNÉES
THÉMATIQUES ET DES
ATELIERS NUMÉRIQUES
TOUT AU LONG DE
L'ANNÉE**

**DES AGENTS FORMÉS
POUR TROUVER DES
SOLUTIONS IMMÉDIATES**

Pas de « redirection » vers d'autres services publics, chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

**LE + UN ACCÈS AU
NUMÉRIQUE**

Répondre aux besoins d'accès au numérique pour des populations en difficulté. Accès au matériel, conseils et ateliers.

EN CHIFFRES

3

agents formés

9

partenaires nationaux de l'État

+20

permanences

36

heures d'ouverture hebdomadaire



Communauté de Communes
de la Région d'Audruicq

www.ccra.fr